

## **CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1 AVRIL 2022 à 20 h30**

Présents : Barriol Marie Laure – Desestres Raphael - Descours Monique- Faure Catherine – Faure Patrice – – Faure Valérie – Gastalle Nicolas – Genot Michel – Jallat Sonia – Mandon Murielle – Salque Laurent - Tallaron Bernard

Faure Philippe donne pouvoir à Faure Patrice – Didier Girard donne pouvoir à Faure Catherine – Frédéric Berry donne pouvoir à Raphael Desestres

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Suite au vote du compte administratif le 4 mars 2022, approbation de l'affectation des résultats. Le CM Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 excédent : 282 248,05  
Affectation complémentaire en réserve : 93 996,98  
Résultat reporté en fonctionnement : 188 251,07  
Résultat d'investissement reporté : 93 996,98

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Présentation du budget 2022 par Patrice Faure – Adjoint aux finances, préparé conjointement avec Mme le Maire,  
Vote à l'unanimité :

#### **Investissement**

<b>Dépenses</b>	
<b>Prévu :</b>	<b>507 340,42</b>
<b>Recettes</b>	
<b>Prévu :</b>	<b>507 340,42</b>

#### **Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>	
<b>Prévu</b>	<b>390 492,07</b>
<b>Recettes</b>	
<b>Prévu</b>	<b>390 492,07</b>

Budget consultable en mairie

**Les projets inscrits au budget cette année :**

**Création du city stade au pré Chapus :** en attente de subventions pour réalisation

**Travaux mise aux normes cuisine et salle d'accueil maison garde barrière :** en attente de subventions pour réalisation à l'automne – le Gérant installe à ses frais des abris sur la terrasse en cas de pluie.

## **Goudronnages :**

- ✓ Montée de Tabuant jusqu'à la sortie du village en enrobé
- ✓ Route d'arrivée à Sauverzac + intérieur Village
- ✓ Gourgouras : chemin des Alais bas village
- ✓ Début du grand chemin (village Intres)

## **Travail avec le SDEA pour le centre bourg de St Julien boutières**

### **NOTIFICATION DES TAUX 2022**

#### **Pas de modification des taux pour 2022 : (unanimité)**

Taxe foncière (bâti) : 27.27

Taxe foncière (non-bâti) : 37.36

### **CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET DE 28 H PAR SEMAINE :**

Compte tenu du travail supplémentaire généré par les nombreux projets communaux en cours (city stade, réparations, entretien et création de bâtiments communaux,) et comme évoqué lors de la dernière réunion du conseil, il serait souhaitable de créer un emploi d'adjoint technique à temps non complet hebdomadaire de 28 h au lieu de 24 actuellement.

- Unanimité pour création du poste à partir du 1er mai 2022

### **SUBVENTIONS ANNUELLES – tableau ci-dessous -**

AMICALE SAPEURS POMPIERS	240,00 (2021 et 2022)
ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS	100,00
ASSOCIATION ENTRAIDE PROTESTANTE	80,00
ASSOCIATION GEOCACHING ET CHEMINS	200,00
ASSOCIATION L'AGE D'OR CERRENO	80,00
ASSOCIATION LES CRACKS	530,00 *
ASSOCIATION MEDICALE DES BOUTIERES	50,00
FOYER RURAL ST JULIEN	300,00
SECOURS CATHOLIQUE	80,00
UNION SPORTIVE ST MARTINOISE	80,00

\*

Une subvention annuelle de 300 € attribuée à l'association des cracks pour l'achat de matériel destiné aux 2 équipes de décoration du village (remboursement sur factures)

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

200 € à l'association Géocaching et chemins du Cheylard pour l'achat de 4 fauteuils tout-terrains roulant pour développer la randonnée en direction du handicap en fauteuil

### **DEMANDE D'UNE AIDE ANNUELLE DE M NEBOIT BOULANGER AMBULANT SUITE AU COUT DU TRANSPORT :**

- Rejet (2 oui, 2 abstentions, 11 non) car avec 3 commerçants ambulants sur la commune obligation de maintenir le même statut pour tous
- Propose une augmentation légère du pain suite au service rendu et 3 tournées semaine au lieu de 4 ?

### **ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AD 350 Quartier Tabuant**

Suite à enquête publique et afin que les ayants droits à l'usage du four à pain privé de Tabuant puisse accéder à celui-ci, les consorts Trémoulheac, cèdent à la commune pour l'euro symbolique la parcelle AD 350 d'une surface de 5 ca ; frais à la charge du cédant.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FONDS INNOVANT POUR LE PATRIMOINE ARDECHOIS (FIPA)**

Dans le cadre du projet de sécurisation des vestiges de Châteauneuf, et compte tenu de la campagne de mécénat populaire auprès de la fondation du patrimoine, il est possible de solliciter le département pour l'octroi d'une subvention.

Unanimité pour confier à Mme le Maire ce dossier de demande d'aide selon le plan de financement.

### **ACQUISITION DE 112 M2 SUITE A DOCUMENT D'ARPENTAGE CHEMIN DU PIERROU**

Suite à signature du document d'arpentage sur le chemin du haut pierrou par Gilles Chareyre, il y avait lieu de régulariser par un acte la rétrocession de 112 m<sup>2</sup> de landes. La propriétaire demande un prix de 3 € du m<sup>2</sup> ; s'agissant d'un terrain non constructible, le prix proposé est de 1 € comme payé lors d'autres acquisitions de terrains en pré, Sans accord du propriétaire, la régularisation est reportée.

La séance est levée à 23 h